

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	15.09.2014	23:03	14.144	DEF	
	Annule et remplace				

<b>Auteur(s):</b> Lucas Fatton	<b>Lié à:</b> (Facultatif, cf. art. 241 OGC)
<b>Titre:</b> Renforcement de l'histoire suisse et de l'éducation civique dans le canton de Neuchâtel	<b>ad</b>
<p><b>Contenu:</b></p> <p>Nous prions le Conseil d'Etat d'étudier la possibilité d'instaurer hebdomadairement une période d'histoire suisse dans le programme scolaire des élèves de dixième année ainsi que trois périodes d'institutions politiques suisses dans le programme scolaire des élèves de onzième année.</p>	
<p><b>Développement (obligatoire):</b></p> <p>Suite à la réponse du Conseil d'Etat au premier signataire lors de la séance du Grand Conseil du 2 octobre 2013, il convient de s'inquiéter quant à la formation civique des élèves neuchâtelois de l'école secondaire. En effet, le programme actuel des cours MCC ne suffit largement pas puisque ce dernier traite également de sujets autres que les institutions. Ce manque de temps consacré à l'apprentissage du "bon citoyen" se répercute dans la vie de tous les jours.</p> <p>Tout d'abord, lors des différentes votations, le taux de participation est inquiétant. De plus, la jeunesse ne s'intéresse que peu à la politique et plus grave encore, à l'actualité. Sans la moindre connaissance du système, des personnes n'hésitent pas à critiquer certains partis politiques, sans vraiment savoir pourquoi ou du moins, sans le moindre fondement. Par ailleurs, certains n'ont pas conscience qu'ils sont le souverain et ne connaissent pas non plus l'importance d'aller voter. En résumé, nous estimons que le débat démocratique est faussé par ceux qui n'arrivent pas à se forger une opinion personnelle et à l'exprimer dans les urnes. Cette situation est alarmante et nous souhaitons que cela change.</p> <p>Nous demandons donc un total de trois périodes hebdomadaires de 45 minutes au minimum d'institutions civiques suisses en dernière année d'école obligatoire. Ces cours doivent permettre aux élèves de connaître l'essentiel du système politique et institutionnel de notre pays. Le programme doit contenir notamment un suivi de l'actualité, des débats politiques réguliers entre les élèves, mais aussi l'enseignement:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la Constitution fédérale et cantonale,</li> <li>- du rôle de l'Etat,</li> <li>- des droits et des devoirs du citoyen,</li> <li>- des trois pouvoirs,</li> <li>- des modes de scrutins électoraux,</li> <li>- des différents outils démocratiques,</li> <li>- des niveaux d'autorités politiques,</li> <li>- du fédéralisme,</li> <li>- des différences cantonales ainsi que des particularités neuchâteloises.</li> </ul> <p>Parallèlement, nous demandons l'introduction d'une période hebdomadaire de 45 minutes au minimum, d'histoire suisse en avant-dernière année d'école obligatoire. Que les élèves apprennent le parcours de nos ancêtres, l'histoire et les fondements de notre magnifique Suisse nous paraît totalement justifié.</p> <p>Ainsi, nos jeunes atteignant leur majorité civique à 18 ans ne doivent plus se sentir désemparés dans un domaine pouvant paraître complexe.</p> <p><b>Position du Conseil d'Etat:</b></p> <p>Le programme de 11<sup>e</sup> année comprend pour les 3 sections, 1 période hebdomadaire de civisme. Ce cours, dispensé sur une année scolaire, aborde tous les sujets cités dans le postulat. L'adjonction de 2 périodes complémentaires aurait un coût financier important d'un million de francs.</p> <p>Le Plan d'études romand (PER) prévoit un quota de 2 à 4 périodes, par année scolaire, de sciences humaines et sociales, comprenant de l'histoire, de la géographie et du civisme. A ce niveau, le canton de Neuchâtel remplit les conditions cadres de la Convention scolaire romande (CSR). De plus, le canton a misé sur un renforcement des mathématiques et des sciences de la nature dans la grille HarmoS, en lien notamment avec les résultats PISA, choix qui ne permet pas d'ajouter de nouvelles périodes à la grille horaire.</p> <p>La formation au postobligatoire comprend également du civisme dans une perspective de formation continue des étudiants et des apprentis.</p> <p>En conclusion, et au vu de ce qui précède, <b>le Conseil d'Etat invite le Grand Conseil à refuser ce postulat.</b></p>	

L'urgence est demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Fetton Lucas	
<b>Autres signataires (nom, prénom)</b>	
Schär Damien	
Mesot Yann	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

**ENVOYER**